

Restructurations des services : la fumée blanche est sortie !

Toulouse, le 11 juin 2015

Le directeur a réuni les organisations syndicales ce jeudi 11 juin au soir. Durant une heure, il a annoncé la déclinaison de la démarche stratégique pour la seule année 2016. Chaque année, il y aura de nouvelles propositions.

En guise de préambule, le taulier a réfuté « les divers procès d'intention » à son encontre sur son manque de transparence. Selon ses propres mots, s'il n'a pas communiqué c'est qu'il n'avait pas encore l'aval de la Centrale.

Les annonces se décomposent en deux vagues :

- une première vague, avec l'aval de la Centrale, qui concerne la fermeture de trésoreries ou services.

1er janvier 2016 : fermeture de la trésorerie de l'Isle-en-Dodon.

- Une deuxième vague, en attente de validation imminente de la Centrale, sur d'autres projets.

1er janvier 2016 :- spécialisation de Castanet en Secteur Public Local (SPL), avec transfert du recouvrement vers les Services Impôts des Particuliers (SIP) de Rangueil et Toulouse Sud-Est.

- transfert de la gestion des communes d'Aussonne et Seilh de la trésorerie de Grenade vers celle de Blagnac.

Second semestre 2016 : transfert de l'enregistrement vers deux Services de Publicité Foncière (SPF) existants (Toulouse et Muret ou Saint-Gaudens).

Premiers commentaires

1er janvier 2016 : fermeture de la trésorerie de l'Isle-en-Dodon, et transfert de ses activités vers la trésorerie de Boulogne-sur-Gesse.

A cette heure, la Centrale a validé l'ouverture de négociations avec les élus pour recueillir leur sentiment. Le DRFiP se donne jusqu'à la fin du mois pour établir cette concertation. En revanche, rien vis-à-vis de la population.

C'est un parfait 49-3 social auquel nous risquons assister.

En 2008, la CGT avait mené la bataille avec les élus et la population pour le maintien des services publics. Après une longue et belle mobilisation, la CGT avait obtenu le gel des fermetures des trésoreries de l'Isle-en-Dodon, Aurignac et Aspet.

Aujourd'hui, le DRFiP remet le couvert. Etrangement, les projets de fermeture d'Aspet et d'Aurignac ne sont pas à l'ordre du jour. Est-ce l'effet de la candidature de l'actuelle secrétaire d'Etat Carole Delga aux prochaines élections régionales ? **Quoi qu'il en soit, le DRFiP trouvera la CGT Finances Publiques 31 en travers de son chemin, pour le maintien d'un véritable service public de proximité avec des moyens humains nécessaires.**



1er janvier 2016 : spécialisation de la trésorerie de Castanet en SPL. Le recouvrement de l'impôt sera transféré vers les SIP de Toulouse Sud-Est et Rangueil.

Cette fois-ci, le DRFiP ne parle plus de concertation des élus mais plutôt d'information. Pourquoi s'embêter à prendre l'attache des élus locaux !

Enlever le recouvrement de l'Impôt, c'est enlever une mission de service public de proximité. **Alors que l'accueil physique fiscal de proximité a fait ses preuves dans notre département, le DRFiP s'entête à vouloir faire un copier-coller de la casse des services publics qu'il a imposé dans le Doubs.**

Après le service public en milieu rural, le DRFiP s'attaque maintenant à une première trésorerie en milieu péri-urbain. **Cette spécialisation ne serait-elle pas un préambule à la fusion de la trésorerie de Castanet avec celle de Montgiscard-Baziège ?**

1er janvier 2016 : transfert des communes d'Aussonne et Seilh de la trésorerie de Grenade vers celle de Blagnac.

« Rien de mal » selon le responsable du pôle Gestion Publique, c'est juste un recadrage par rapport à la Métropole. **Nous ne doutons pas que la direction anticipe encore sur l'évolution du périmètre de la Métropole Toulousaine.**



Second semestre 2016 : transfert de l'enregistrement vers deux Services de Publicité Foncière existants (Toulouse et Muret ou Saint-Gaudens).

La direction s'oriente vers le choix du SPF 3 pour Toulouse. La DRFiP a fait une proposition pour rattacher l'enregistrement à un SPF dans le sud du département. A demi-mots, la direction reconnaît que la Centrale doit rapidement trancher entre les sites de Muret ou Saint-Gaudens.

Pour nous, la mission d'enregistrement doit être confortée partout sur le département. Pour la CGT Finances Publiques, il est hors de question de rentrer dans un accompagnement de cette contre-réforme en poussant sur un choix plutôt qu'un autre.



Depuis le début du processus de l'annonce de la démarche stratégique, la CGT Finances Publiques a toujours été très claire : **C'EST NON !**

Demain, au-delà des regroupements et autres fermetures de services, c'est bien l'avenir de nos missions qui est en jeu.

La CGT Finances Publiques s'appuiera sur les 800 signatures des personnels des pétitions unitaires de novembre 2014 et juin 2015 pour combattre la démarche stratégique.

Première étape, la défense des services publics à Guéret les 13 et 14 juin.